

Le viol : agression sexuelle

Posted on 31 mars 2020 by Patrick Rouillier

Je n'ai guère d'autorité pour parler de viol car je n'en ai, heureusement, pas eu l'expérience. Mais comme les personnes qui ont subi un viol ont tendance à n'en pas parler, il faut bien que les autres prennent la plume.

D'autre part le sujet est très complexe et en quelques lignes il n'est pas possible d'en explorer tous les aspects.

Dans l'expression agression sexuelle on retrouve deux volets bien différents qui sont l'agression et la sexualité. Le viol sous toutes ses formes va inclure ces deux éléments à des degrés divers. Nous étudierons ces deux composantes séparément.

Action	Agression physique	Agression morale	Sexualité
Agression	100	0	0
Viol	50		50
Pédophilie		50	50
Abus de pouvoir		50	50

Agression

Le mot désigne d'une manière générale tout comportement d'attaque ou d'opposition, non provoqué qui s'exprime avec violence et brutalité.

Mais précisons que cette définition de l'agression définit l'action de l'agresseur mais ne s'applique pas directement au ressenti de l'agressé. On devrait alors dire :

Le mot désigne d'une manière générale tout sentiment d'être attaqué ou menacé, de façon non provoquée, qui se ressent avec violence et brutalité.

Coté agresseur, l'agression est une action volontaire apparemment motivée, coté agressé elle est un ressenti entièrement subi. On comprend ainsi la différence de versions lorsque l'on essaye de décortiquer un épisode d'agression.

Disons également que lorsque des bandes rivales organisaient des « bastons » sur rendez-vous on trouvait chez tous les participants un comportement d'agression, mais qu'il n'y avait aucun ressenti d'agression, aucun sentiment d'être agressé.

Reprenons les ressenti coté « bourreau » et coté « victime » d'agression.



1. Le « bourreau », à tort ou à raison, se ressent agressé, provoqué. Ce peut être un regard, une invasion de territoire, une parole qui remet en cause ses convictions, un comportement vestimentaire qui le met mal à l'aise dans ses convictions ou sa sexualité, enfin toutes situations qui le mettent en situation d'infériorité réelle ou ressentie. Il auto justifie son geste par cette agression primaire (alors que celui qui va être la victime n' pas toujours une volonté d'agresser).
2. La « victime » subit le geste agressif comme une émotion forte qui la bouscule à la fois dans son sentiment de sécurité et peut être dans ses convictions. Elle a un sentiment d'infériorité quand elle ressent le geste comme une tentative de prise de pouvoir sur elle. Selon sa personnalité elle va réagir par une contre agression et c'est alors la classique escalade de la violence, ou se soumettre et subir passivement le geste agressif.
3. Selon chacun l'agression est ressentie différemment. Pour des individus habitués aux sport dit « viril » comme le rugby, le judo, la boxe, l'agression physique sera assez bien supportée alors que l'agression morale pourra être déstabilisante. Pour d'autres, moins habitués aux conflits physique l'agression physique pourra avoir des conséquences dramatiques, ravageuses, et laisser des séquelles durables analogues à un syndrome post traumatique. Chez les hommes politiques l'agression morale est courante et est, apparemment, assez bien supportée.
4. Dans tous les cas l'agression nous met en face de nos limites, remet en cause la confiance en soi et le sentiment de notre positionnement hiérarchique. Alors que chez l'agresseur il génère un sentiment de supériorité, il développe chez l'agressé un sentiment d'infériorité qui sera soit accepté dans un comportement de soumission, soit compensé par un retour d'agressivité pour tenter de « reprendre la main »
5. Dans l'agression morale perpétrée par une personne abusant de sa position dominante comme dans la pédophilie, l'affaire Weinstein, les abus sexuels par des prêtres, une composante sociétale (hiérarchie sociale, valeurs morales) se superpose au simple positionnement individuel

Le volet sexuel

Dans le viol deux composantes sont présentes : l'agression étudiée précédemment et la composante sexuelle. Alors que dans l'agression physique étaient mis en jeu des rapports dominant/dominé de nature personnelle, dans le côté sexuel de l'agression un volet sociétal entre en jeu. C'est l'entorse à la vision sociétale de l'acte sexuel qui sera le côté traumatisant.

Rappelons que la sexualité, la reproduction, est l'élément fondateur d'une espèce. Sans reproduction, pas d'espèce. La sexualité est un plaisir gratuit (ce qui est rare



de nos jours), ouvert à tous. c'est un élément de communication et d'échange profond et intense entre les êtres. Elle est l'essence même de ce que nous sommes, car à l'origine nous sommes notre sexualité et fruit de la sexualité, elle est inscrite dans nos gènes.

Pourtant sa vision dans nos sociétés est terriblement ambiguë et complexe. Elle fait partie des grands tabous qui nous rongent

1. Elle est sublimée dans l'amour, la maternité. La naissance d'un enfant est présentée comme l'un des moments magiques de l'existence. En amont la maternité reste encore valorisée, mais l'acte sexuel d'origine est systématiquement occulté
2. Elle est vécue négativement lorsqu'elle ne peut être sublimé dans l'amour, le couple, la procréation. On la considère alors comme contre nature (ce qui est ridicule car rien ne peut être plus naturel). Toute pratique ou technique sexuelle hors de l'accouplement normatif basique est considéré comme du ressort de la pornographie. Ce que des milliards d'individus font des milliards de fois par jour est nié, occulté, mis sous le tapis.
3. Il en résulte que tout acte sexuel hors normes établies, qu'il soit consenti ou non, est assorti, en lui-même et en dehors de toutes circonstances, d'une image négative, sale, dégradante. Bien sur la prostitution, les pratiques sexuelles dites « déviantes » son repoussées presque au rang de pathologie.
4. Il en résulte qu'une femme violée sera considéré comme salie, avilie, et elle même se verra en cette position humiliante et abaissée (puisque c'est la norme des valeurs morales de notre société). C'est bien sur totalement ridicule car un acte n'est jamais dégradant, c'est la pensée qui le sous-tends qui peut être dégradée et dégradante. Un acte n'est qu'un acte, sans finalité ni sens. C'est la pensée qui le commande qui lui donne son sens et sa finalité. Une femme violée n'est ni salie ni abaissée, ce n'est que la victime d'une agression.

Conclusion

Le viol est une agression sexuelle dont la responsabilité incombe (sans entrer dans les nuances) à l'agresseur. C'est un traumatisme pour la victime comme dans le cas de toute agression. Pourtant dans ce cas la victime supporte une double peine :

Celle d'avoir été agressée (et c'est un fort traumatisme) et celle de la vision que la société porte sur elle. Qu'on ne me dise pas que ce n'est pas vrai. Hypocritement nous affirmons que cette femme est avant tout une victime, mais si les femmes victimes de viol n'osent même pas en parler c'est bien parce qu'elle redoutent le jugement de la société, notre jugement

Dans le viol l'agresseur est évidemment responsable de son acte et du traumatisme qu'il provoque, mais nous sommes collectivement responsable du traumatisme supplémentaire du à notre vision hypocrite de l'acte sexuel.

De plus, en voulant donner de l'emphase à la victime pour mieux la plaindre et tenter de la soutenir nous grossissons à l'envie l'importance du fait et on enfonce ces pauvres femmes dans leur statut de victime expiatoires. En tentant, trop, de les aider, on les « plombe » carrément.

Pour tout consolateur il faut déborder d'empathie tout en évitant d'accroître la victimisation. Ce n'est pas facile car ce que ressent la victime c'est avant tout notre vision des faits. Généralement notre culture nous pousse à dramatiser des situations ... qui sont déjà assez dramatiques.

PS : Quand on console, par exemple, un enfant la gravité du fait pour l'enfant n'est pas celle du fait lui-même mais celle qu'on lui donne par notre anxiété. Il en est de même pour toute victime en état de choc affectif.